



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU MORBIHAN  
SOUS-PREFECTURE DE LORIENT

Affaire suivie par :  
Mr Lesquer  
Tel : 02 97 84 40 42

Lorient le 15 Décembre 2004

Le Sous-Préfet de Lorient  
à  
Mr Le Président de l'association  
"Pont-Scorff-Environnement"  
Secrétariat des associations  
Route de Lorient  
56620 Pont-Scorff

Objet : CET de Lann-Hir : nuisances olfactives

Par lettre du 29 novembre 2004 à laquelle est jointe une pétition, vous avez appelé mon attention sur les nuisances olfactives que subissent les riverains du CET de Lann-Hir. Elles ont pour origine l'activité de compostage à l'air libre développée sur le site.

Les responsables de la société GEVAL ont tenu à apporter les précisions suivantes :

Concernant la plate-forme de compostage des végétaux et des bio-déchets, le procédé d'aération piloté met en œuvre une technique élaborée et éprouvée pour garantir une bonne oxygénation des déchets.

Dans la phase d'étude de cet équipement, un "jury de nez" auquel votre association a participé a pris en compte la problématique odeur.

Suite à cette démarche, la plate-forme a été équipée d'un bio-filtre, qui permet de filtrer les gaz de fermentation, et de diffuseurs de produits neutralisants les odeurs tout autour de la plate-forme.

Afin de diminuer encore les émanations odorantes générées par les déplacements du produit en cours de compostage et notamment pendant la phase de criblage, l'exploitant a prévu dans les prochains mois d'augmenter le temps de maturation et d'équiper la plate-forme d'un dispositif complémentaire de traitement des odeurs.

D'autre part, les déchets de Cap l'Orient, traités actuellement au CET seront orientés, à partir du deuxième semestre 2005, dans la nouvelle unité de Lann-Sevelin, réduisant ainsi globalement l'activité de compostage sur la plate-forme de Lann-Hir.

Aussi, je vous demanderai de bien vouloir me tenir informé de l'impact qu'auront ces mesures dans l'atténuation des nuisances subies par les riverains.

Le Sous-Préfet

Jean-Paul KIHL